

L'ÉDUCATION DANS LE MANITOBA.

tions secondaires plus considérables, connues sous le nom de hautes écoles ou collèges, employant deux instituteurs et plus à l'enseignement des matières du programme secondaire et avec un plus grand nombre d'élèves que celui requis pour l'école intermédiaire. Ces écoles reçoivent des subventions généreuses, en proportion du nombre des élèves, de l'aménagement et l'étendue du programme.

Écoles du soir.—L'importance de l'école du soir est généralement reconnue. Grâce à elles, les adultes étrangers acquièrent une connaissance raisonnable de la langue anglaise, les jeunes qui ont abandonné l'école à bonne heure peuvent parfaire l'éducation qui leur manquait, et les ambitieux et énergiques peuvent acquérir les connaissances techniques requises pour les positions qu'ils convoitent. Cette oeuvre s'est développée dans 15 centres de la province pendant l'année écoulée.

Études spéciales.—Les écoles secondaires du Manitoba donnent un cours qui conduit à l'immatriculation de l'université et une culture générale pour les instituteurs. En plus des précédents, certaines écoles enseignent les matières commerciales et donnent des cours spéciaux d'agriculture, et d'économie domestique, tandis que l'école technique de la ville de Winnipeg enseigne les différentes branches de l'art domestique, la science domestique, ainsi que l'imprimerie, les travaux d'électricité, de forge, de mécanique pratique, d'ébénisterie, de patronage et de dessin mécanique.

Formation des instituteurs.—Pour la première fois depuis plusieurs années le nombre des instituteurs est égal à la demande. En conséquence, on a pris les moyens de relever le niveau de la profession, et après le 30 juillet 1916, aucun étudiant ne sera reçu à l'école normale, sans un diplôme de seconde classe non-professionnel, i.e., sans preuve d'avoir complété avec succès un cours de trois ans de haute école. A l'avenir, pour obtenir un diplôme permanent, l'étudiant devra suivre l'entraînement d'école normale pendant un an, ou trente-huit semaines, comprenant un cours d'un mois au Collège d'Agriculture. A l'heure actuelle le terme complet d'école normale est de 32 semaines.

Écoles normales.—Il y a deux écoles normales provinciales avec corps professoral permanent, une à Winnipeg et l'autre à Brandon. L'école de Winnipeg a surtout en vue de préparer des instituteurs pour les centres urbains, tandis que celle de Brandon pourvoit aux centres ruraux. En plus des cours réguliers d'école normale, il se donne des cours abrégés de 15 semaines à St-Boniface, Portage la Prairie, Morden, Manitou et Dauphin. On a fait des efforts sérieux pour préparer des instituteurs dans les endroits où une autre langue que la langue anglaise est généralement parlée par le peuple. Afin que les instituteurs de ces écoles puissent conquérir la confiance des parents de leurs élèves il est particulièrement désirable qu'ils connaissent bien la langue de la localité où ils sont employés. Il est essentiel aussi qu'ils maîtrisent la langue anglaise. Les instituteurs français reçoivent leur formation à l'école de St-Boniface et celle de Morden prépare spécialement les instituteurs qui enseignent dans les centres Allemands. L'école normale de Brandon donne l'instruction académique et professionnelle aux instituteurs Ruthènes et les Polonais reçoivent leur formation à l'institution de Winnipeg.